

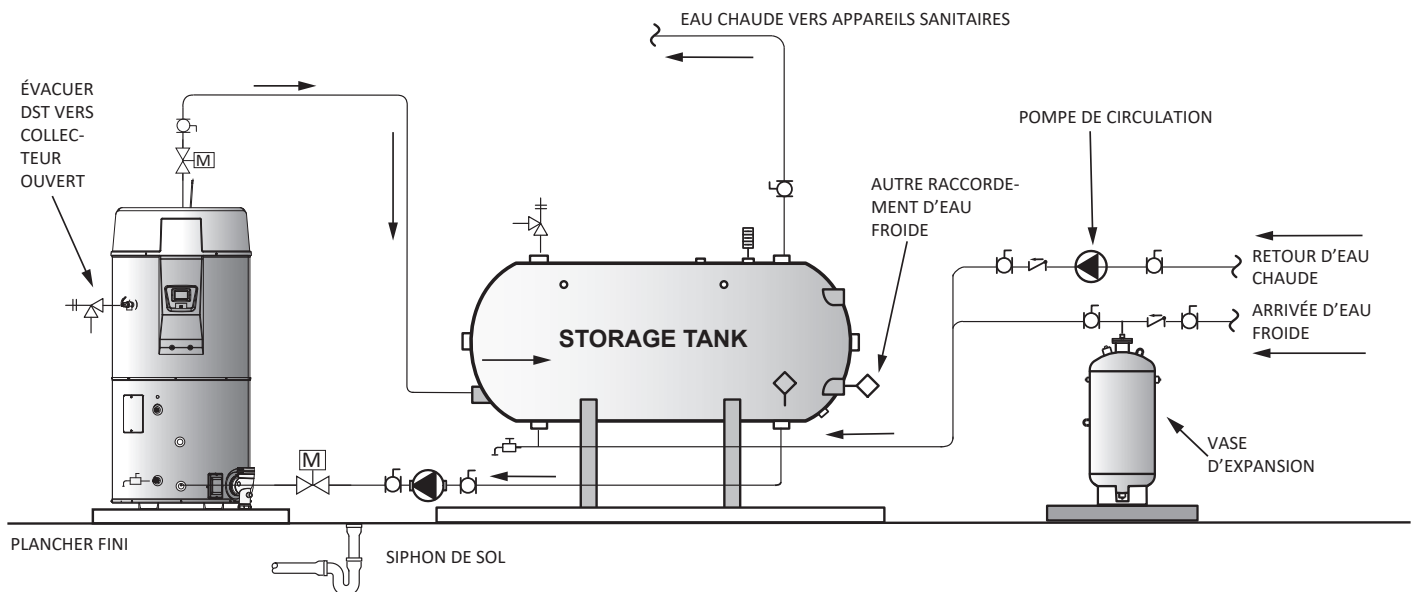
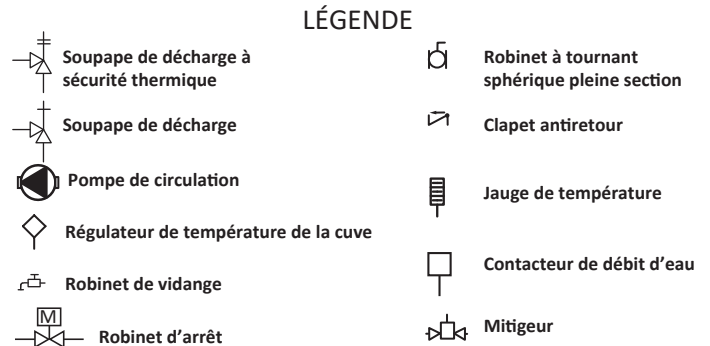
Un chauffe-eau, température unique, à cuve de stockage horizontale, recirculation forcée, avec recirculation du bâtiment

Avant d'installer la tuyauterie d'eau, consulter ce qui suit :

1. Voir *Mitigeurs* (page 21).
2. Voir *Machine à laver la vaisselle* (page 21).
3. Voir *Soupape de décharge à sécurité thermique* (page 22).
4. Voir *Circuits d'eau fermés* (page 21) et *Dilatation thermique* (page 22).
5. Voir *Raccordements des conduites d'eau* (page 52).
6. Si une pompe est installée entre un chauffe-eau et une cuve de stockage ou sur un circuit de recirculation du bâtiment comme à la *Figure 72* (page 100).
7. Si une pompe est installée dans un circuit de recirculation entre le chauffe-eau et un conducteur de lave-vaisselle commercial comme à la *Figure 73* (page 100).

AVERTISSEMENT : CE SCHÉMA PRÉSENTE LA CONFIGURATION DE TUYAUTERIE ET LES AUTRES DISPOSITIFS PRÉCONISÉS. VOIR LES EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES ÉVENTUELLES DES CODES ET RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR.

TOUT CHANGEMENT DE MATÉRIAU, DE COMPOSANT OU DE FOURNISSEUR DOIT ÊTRE APPRUVÉ AU PRÉALABLE PAR LE SERVICE D'INGÉNIERIE PRODUIT CONCERNÉ.


REMARQUES :

1. Schéma de tuyauterie préconisé.
2. Le réglage de la soupape de décharge à sécurité thermique ne doit pas dépasser la pression nominale de tout composant dans le système.
3. Les robinets de service sont illustrés pour les besoins de l'entretien de l'appareil. Toutefois, leur emploi peut être réglementé par les codes locaux.
4. Le régulateur de température de la cuve doit être raccordé électriquement et commander la pompe placée entre les chauffe-eau et les cuves de stockage.
5. Le thermostat de commande du chauffe-eau doit être réglé à 2,8 °C (5 °F) de plus que le régulateur de température de la cuve.
6. Veiller à ce que tout système de recirculation installé ne contourne pas les robinets d'arrêt ni ne gêne de quelque manière que ce soit leur fonctionnement.